

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Résultats	3
Évolution des soldes de fonds	4
Bilan	5-6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU
QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers consolidés ci-joints de l'organisme FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2019, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers consolidés ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers consolidés conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers consolidés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC et de ses filiales au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de leurs activités et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Montréal, le

Projet aux fins de discussion

¹ Par Robert Dagenais, CPA auditeur, CA

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2019	2018
PRODUITS						
Subvention - MCC	115 355 \$	- \$	- \$	- \$	115 355 \$	115 355 \$
Subvention - MCC, projet plan numérique	-	-	-	-	-	4 727
Subvention - ACEI	15 889	-	-	-	15 889	-
Subventions - autres (annexe A)	-	59 958	35 250	-	95 208	96 013
Dons	-	-	7 700	-	7 700	4 500
Cotisations	37 530	-	-	-	37 530	34 635
Revenus autonomes - Festivals	-	417 527	-	-	417 527	409 250
Revenus autonomes - Concours	-	-	94 317	-	94 317	93 560
Congrès, développement régional et services	24 978	-	-	-	24 978	19 618
Autres	28 826	-	-	-	28 826	29 855
Intérêts	518	-	-	-	518	482
	223 096	477 485	137 267	-	837 848	807 995
CHARGES						
Fonctionnement	148 719	-	-	-	148 719	161 069
Vie démocratique	13 006	-	-	-	13 006	13 597
Congrès, développement régional et services	34 731	-	-	-	34 731	14 736
Festivals	-	482 090	-	-	482 090	469 637
Concours	-	-	125 353	-	125 353	129 992
Information et publicité	-	-	-	-	-	534
Amortissement des immobilisations	-	-	-	940	940	642
	196 456	482 090	125 353	940	804 839	790 207
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	26 640 \$	(4 605) \$	11 914 \$	(940) \$	33 009 \$	17 788 \$

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

ÉVOLUTION CONSOLIDÉE DES SOLDES DE FONDS
Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2019	2018
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	34 212 \$	103 233 \$	(700) \$	2 012 \$	138 757 \$	121 003 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	26 640	(4 605)	11 914	(940)	33 009	17 788
Participation des partenaires de Victoriaville		-	(5 957)	-	(5 957)	(34)
Virement interfonds	(2 294)	(838)	-	3 132	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	58 558 \$	90 790 \$	5 257 \$	4 204 \$	165 809 \$	138 757 \$

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2019	2018
ACTIF						
ÉLÉMENTS À COURT TERME						
Encaisse	94 002 \$	15 541 \$	30 316 \$	- \$	139 859 \$	115 877 \$
Placement	15 000	45 083	-	-	60 083	65 180
Débiteurs	1 520	29 754	2 699	-	33 973	24 497
Subvention à recevoir	-	10 631	-	-	10 631	6 980
Frais payés d'avance	-	781	-	-	781	781
Avances - Fonds d'administration générale	-	5 603	1 500	*	-	-
Prêt interfonds réalisable au cours du prochain exercice	-	2 000	*	-	-	-
	110 522	109 393	34 515	-	245 327	213 315
PRÊT INTERFONDS, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 2 000 \$ (échéant en décembre 2027)	-	16 000	*	-	-	-
IMMOBILISATIONS (note 3)	-	-	-	4 204	4 204	2 012
	110 522 \$	125 393 \$	34 515 \$	4 204 \$	249 531 \$	215 327 \$

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent avec les éléments de passif correspondants.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

"Non audité"

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

BILAN CONSOLIDÉ
31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2019	2018
PASSIF						
ÉLÉMENTS À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus	12 605 \$	10 134 \$	- \$	- \$	22 739 \$	31 200 \$
Avances - Fonds affecté aux festivals	5 603 *	-	-	-	-	-
Avances - Fonds affecté aux concours	1 500 *	-	-	-	-	-
Revenus reportés	15 372	17 469	6 000	-	38 841	38 296
Subventions reportées	16 884	-	-	-	16 884	7 773
Prêt interfonds échéant au cours du prochain exercice	-	-	2 000 *	-	-	-
	51 964	27 603	8 000	-	78 464	77 269
PRÊT INTERFONDS, sans intérêt, remboursable par verse- ments annuels de 2 000 \$ (échéant en décembre 2027)	-	-	16 000 *	-	-	-
	51 964	27 603	24 000	-	78 464	77 269
SOLDES DE FONDS						
Non grevés d'affectations	39 232	-	-	-	39 232	15 404
Affectations internes	-	62 790	-	-	62 790	68 233
Festivals	-	-	-	-	5 257	(700)
Concours	19 326	35 000	-	-	54 326	53 808
Réserves (note 5)	-	-	-	4 204	4 204	2 012
Investis en immobilisations	58 558	97 790	5 257	4 204	165 809	138 757
Part des partenaires de Victoriaville	-	-	5 258	-	5 258	(699)
	58 558	97 790	10 515	4 204	171 067	138 058
	110 522 \$	125 393 \$	34 515 \$	4 204 \$	249 531 \$	215 327 \$

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent avec les éléments d'actif correspondants.

"Non audité"

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT						
Entrées de fonds:						
Subvention - MCC	115 355 \$	- \$	- \$	- \$	115 355 \$	115 355 \$
Subvention - MCC, projet plan numérique	2 500	-	-	-	2 500	10 000
Subvention - ACEI	25 000	-	-	-	25 000	-
Subventions - autres	-	53 807	35 250	-	89 057	94 714
Dons	-	-	7 700	-	7 700	4 500
Cotisations	37 120	-	-	-	37 120	34 945
Revenus autonomes - Festivals	-	230 405	-	-	230 405	222 014
Revenus autonomes - Concours	-	-	93 359	-	93 359	95 368
Congrès, développement régional et services	24 978	-	-	-	24 978	19 618
Autres	19 395	-	-	-	19 395	41 783
Intérêts	518	-	-	-	518	482
Sorties de fonds : charges	23 365	(13 589)	11 355	-	21 131	46 543
	(201 501)	(297 801)	(124 954)	-	(624 256)	(592 236)
	23 365	(13 589)	11 355	-	21 131	46 543
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Diminution (augmentation) du placement	-	5 097	-	-	5 097	(50 180)
Acquisitions d'immobilisations	(2 294)	(818)	-	-	(3 132)	-
	(2 294)	4 259	-	-	1 965	(50 180)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT						
Versement aux partenaires de Victoriaville	-	-	886	-	886	1 718
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE						
	21 071	(9 330)	12 241	-	23 982	(1 919)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT						
	68 821	26 395	20 661	-	115 877	117 796
	89 892	17 065	32 902	-	139 859	115 877
	4 110	(1 524)	(2 586)	-	-	-
AJUSTEMENTS INTERFONDS						
	94 002 \$	15 541 \$	30 316 \$	- \$	139 859 \$	115 877 \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN						

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

"Non audité"

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme sans but lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, organise et supervise des activités musicales.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds représente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement.

Le fonds affecté aux festivals présente seulement les ressources affectées aux activités reliées aux festivals annuels.

Le fonds affecté aux concours présente seulement les ressources affectées aux activités reliées aux festivals annuels des Harmonies du Québec - volet "Solistes et petits ensembles".

Le fonds des immobilisations présente les actifs et les charges afférents aux immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports, les divers produits appartenant aux comités organisateurs ainsi que la quote-part des inscriptions aux activités conservées par le fonds d'administration sont constatés lorsque l'activité a lieu. Les apports non affectés et les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures lors du déroulement du festival annuel de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les autres apports reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités.

Consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du COFHQ puisqu'une part importante de ses activités est effectuée par l'intermédiaire de cette société qui a été formée dans le but d'organiser le festival annuel. Advenant une liquidation du COFHQ, l'actif et le passif seraient assumés par la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec.

Les états financiers consolidés incluent les comptes du COCSPEFHOSQ puisqu'une part importante de ses activités est effectuée par l'intermédiaire de cette société qui a été formée dans le but d'organiser le festival annuel des Harmonies du Québec - volet "Solistes et petits ensembles". Advenant une liquidation du COCSPEFHOSQ, l'actif et le passif seraient assumés à 50% par la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et de la subvention à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des fournisseurs et des charges à payer.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux annuels suivants:

Mobilier	20%
Équipement	10%
Matériel de promotion - permanent	10%
Équipement informatique	30%

3. IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	1 081 \$	763 \$	318 \$	398 \$
Équipement	6 066	5 719	347	386
Matériel de promotion - permanent	1 358	1 281	77	86
Équipement informatique	11 275	7 813	3 462	1 142
	<u>19 780 \$</u>	<u>15 576 \$</u>	<u>4 204 \$</u>	<u>2 012 \$</u>

4. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 30 000 \$, au taux de 7,20%, renouvelable annuellement.

5. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve au Fonds affecté aux festivals

En 2010, le conseil d'administration du COFHQ a approuvé la création d'une réserve de 50 000 \$ afin de servir à l'élaboration des stratégies significatives pour le développement du festival des harmonies et de la musique d'harmonie au Québec afin de contrer la décroissance de l'achalandage au festival des harmonies.

Au cours de l'exercice 2015, à la demande de la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 15 000 \$ à même cette réserve.

5. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

Réserve au Fonds d'administration générale

Au cours de l'exercice 2015, il y a eu dissolution de la Fondation des harmonies du Québec et les sommes résiduelles ont été transférées à l'organisme conformément aux dispositions des règlements généraux de la fondation. Le conseil d'administration a décidé de créer une réserve afin de servir au développement de la pratique de la musique d'ensemble au Québec.

Les revenus d'intérêts encaissés sur le placement sont transférés à cette réserve.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

6. SERVICES COMMANDITES

L'organisme a constaté, dans ses revenus autonomes du Fonds affecté aux festivals et les charges Festival, divers contrats d'échange pour un montant totalisant 490 789 \$ (182 059 \$ en 2018).

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses crédettes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et à sa subvention à recevoir. Il évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE (suite)

Variation des risques

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

Projet aux fins de discussion

	2019	2018
ANNEXE A		
SUBVENTIONS-AUTRES		
FONDS AFFECTÉ AUX FESTIVALS		
Ministère du Tourisme	22 400 \$	22 400 \$
Députés provinciaux	2 500	9 600
Ville de Sherbrooke	37 415	32 013
Ajustement de la subvention du Ministère du Tourisme	(2 357)	-
	<u>59 958</u>	<u>64 013</u>
FONDS AFFECTÉ AUX CONCOURS		
Ville de Victoriaville	27 250	21 000
Loisir sport centre-du-Québec	3 500	2 000
Commission scolaire des Bois-Francis	4 000	8 000
Finances Québec	500	1 000
	<u>35 250</u>	<u>32 000</u>
TOTAL	<u>95 208 \$</u>	<u>96 013 \$</u>